

VERVIERS – MAUVAISE NOUVELLE

La seule ASBL de parrainage de la région menacée

Faute de financement venant de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Fondée en 2007, Au fil du lien vient en aide à des enfants défavorisés afin d'éclaircir leurs horizons. L'ASBL qui couvre toute la province de Liège propose un système de parrainage. Malgré leurs bons résultats, les Verviétois sont menacés. Ils pourraient fermer boutique faute de financement.

Bon nombre d'enfants manquent totalement d'affection. Vivant dans des familles défavorisées, ils ne connaissent pas grand-chose des joies familiales. Depuis 2007, ils sont beaucoup à pouvoir compter sur une ASBL : Au fil du lien. Celle-ci propose un système de parrainage. Elle met en relation des familles et des enfants afin qu'elles accueillent les jeunes le week-end et/ou durant les vacances. Une initiative bienvenue qui vise à ouvrir d'autres horizons à ces personnes dont la vie n'est pas simple. En ce moment, 45 enfants bénéficient des services de cette ASBL. Sauf que voilà, les jours d'Au fil du lien sont comptés.

Depuis 2016, l'ASBL est en effet subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or cette année, malgré tous les efforts des responsables, ils ne savent pas si ces subsides seront renouvelés. « Nous avons donné des coups de téléphone et échangé des mails avec les membres du cabinet de



L'équipe d'Au fil du lien au grand complet. © D.R.

l'aide à la jeunesse, mais nous ne savons toujours pas si nous serons subventionnés », assure la directrice responsable, Nathalie Demaret. Or, l'association a besoin de cet argent pour continuer à payer ses collaborateurs. « Si on ne reçoit rien, on ne saura même pas payer leur préavis », déplore la Pepine. « Nous avons fixé un ultimatum au cabinet afin de savoir si oui ou non nous allons recevoir les subventions. Passé le 10 mars sans réponse, nous estimons que nous ne recevrons rien et nous prendrons des mesures. » L'ASBL devra tout d'abord cesser

ses collaborations. Trois mi-temps sont en jeu. Mais qu'adviendra-t-il des enfants? Difficile de le dire actuellement.

QUEL AVENIR POUR LES ENFANTS

Nathalie Demaret espère pouvoir revenir au système d'avant 2016 lorsque tout le monde était bénévole. « Mais c'est le cabinet qui nous avait demandé de nous professionnaliser pour pouvoir accueillir plus d'enfants », rage la directrice qui craint de ne pouvoir s'occuper correctement de 45 enfants déjà parrainés. « Il y en a une quinzaine sur liste d'at-

tente et nous ne saurons pas nous en occuper sans subventions. Nous allons devoir leur faire comprendre que ce ne sera pas possible. C'est ça qui est très dur dans notre situation, on ne sait pas de quoi notre avenir sera fait et on doit l'annoncer aux personnes qui dépendent de nous. » Si la volonté de tous les membres est de continuer, nul doute que ce sera bien plus compliqué voir impossible de suivre 45 enfants de la sorte. Ils n'avaient vraiment pas besoin de ça. ●

ADRIEN RENKIN

RÉGION VERVIÉTOISE – AUTOROUTE E42

80km/h sur l'autoroute : les P.V. pourraient être annulés

Certains automobilistes flashés sur la E42 entre Verviers et Battice, au niveau du tronçon limité à 80 km/h suite à un problème de rugosité, risquent d'avoir une bonne surprise! Selon l'avocat Bertrand Thomas, ces P.V. pourraient bien être considérés comme étant illégaux. En cause? Un problème au niveau de la signalisation de cette limitation de vitesse.

« Deux clients se sont présentés au cabinet. Ils ont été flashés le 9 février et ont reçu un P.V. voici quelques jours. Nous avons donc vérifié la situation sur place », explique l'avocat. À la recherche d'arguments à mobiliser devant le tribunal de police, l'avocat verviétois a constaté un problème de signalisation. D'après l'avocat et selon l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976, cette limitation de vitesse de 120 km/h à 80 km/h devait être annoncée à tout le moins 200 mètres avant d'être effective.

« Sur place, nous avons constaté que cette limitation de vitesse n'est pas annoncée préalablement. Concrètement, cela signifie que la Sofico, qui était responsable de la signalisation n'a pas fait ce qu'il fallait et que donc tous les P.V. pourraient être considérés comme irréguliers », indique l'homme de loi, qui entend bien plaider cette ligne de défense devant le tribunal.



En train de flasher. © D.R.

PEU IMPORTE LA VITESSE

« Si les P.V. étaient irréguliers, comme nous l'estimons et que la justice nous donne raison, les contrevenants devraient être acquittés, peu importe la vitesse à laquelle ils roulaient », conclut l'avocat qui devra encore attendre plusieurs mois avant de voir ces dossiers traités par le tribunal de police. ●

F.P.



Le 80 illégal? © Reporters

HERVE - CARNAVAL

Alain Taillard ambassadeur de Rio

Cette année encore, le Hervien Alain Taillard a passé deux semaines au Brésil où il a, comme à son habitude, pris part au grand défilé des écoles de samba, qui se tenait le 23 février. « On est arrivé à Rio le 19 février et là, j'ai eu l'occasion de découvrir mon costume de Saint-Georges. Il avait été dessiné par la carnavalesca Rosa Magalhaes. Je n'avais vu que les des-

sin... » C'est donc avec beaucoup d'émotions que le Hervien a découvert sa somptueuse tenue. Autre bonne surprise pour Alain Taillard : sa place sur le char! « J'étais le seul destaque! C'était fabuleux d'avoir cette position et de pouvoir admirer la foule en délire depuis le sambodrome. C'était mon plus beau défilé », raconte le Hervien qui n'était pas

au bout de ses surprises. Outre ce défilé, qui est à chaque fois un grand moment, le Hervien s'est vu **décerner le titre d'ambassadeur du tourisme de Rio** lors d'une cérémonie officielle qui se tenait chez Jean-Paul Charlier, le consul général de Belgique à Rio. Pour l'occasion, la princesse Alix de Ligne et Princesse du Brésil avait fait le dépla-

cement. « C'est un très grand honneur pour moi d'être reconnu par les Cariocas (les habitants de Rio), pour la mise en valeur de leur ville au travers de ma collection de costumes du carnaval de Rio, exposée régulièrement en Belgique et ailleurs en Europe », se réjouit Alain Taillard. ●



F.P. Le Hervien sur le char de son école de samba. © Alexandre Cassiano

200058149602

CUISITIME
DONNEZ DU GOUT À VOTRE CUISINE



CUISINES & ELECTROS
DRESSING | PLACARDS
TABLES & CHAISES

CONDITIONS + de 400 ELECTROS EN EXPOSITION
SPECIALS SALON

LES CUISINES
LES ELECTROS
POSE LIBRE
ENCASTRABLES

Route de Herve 112A | HERVE - BATTICE | T : 087 35 20 24 | info@cuisitime.be

Ouvert du Lundi au Samedi de 9:30 à 18:30 sans interruption www.cuisitime.be

